



AUTORISATION PARENTALE SAISON 2022-2023

Je soussigné(e), Mme ou M..... (Nom, Prénom).

Autorise mon enfantà pratiquer le Tennis de Table au sein de l'Association désignée : PONTIVY-ST THURIAU-MALGUENAC TENNIS DE TABLE.

- **LA DEMANDE DE LICENCE :**

Doit être renseignée et signée par le titulaire ou son représentant légal (mineurs).

- **SEANCES : ENTRAINEMENTS et MATCHS**

Tout enfant de moins de 13 ans, doit être accompagné et récupéré aux heures prévues sur le lieu de rendez-vous. Sauf autorisation écrite du responsable légal, un enfant ne pourra être laissé seul, sans que l'adulte qui l'accompagne ne se soit auparavant assuré de la présence effective sur place, d'un responsable de l'Association. Le non-respect de cette condition dégage la responsabilité de l'Association pour tout accident qui surviendrait de ce fait.

- **AUTORISATION DE TRANSPORT**

[J'autorise] [Je n'autorise pas]

(>Entourez votre choix)

Les dirigeants du club et les parents accompagnateurs à transporter mon enfant dans leur véhicule personnel, au cours des différents déplacements de la saison 2022 / 2023.

- **AUTORISATION DE PRISE ET DE DIFFUSION DE PHOTOS ET VIDEOS**

[J'autorise] [Je n'autorise pas]

(Entourez votre choix)

la prise et la publication d'une ou plusieurs photographie(s) représentant mon enfant à l'occasion des activités entreprises dans le cadre de manifestations sportives ou extra sportives, et sur quelque support que ce soit.

Il est convenu, que la publication ou diffusion de l'image de mon enfant, ainsi que les légendes ou commentaires accompagnant cette publication ne devront pas porter atteinte à sa dignité, vie privée et réputation.

Cette autorisation reste valable sans limitation de durée sauf décision contraire des parents ou du représentant légal de l'enfant dûment notifiée par écrit à l'association.

Signature des parents ou du représentant légal.

NOM PRENOM

SIGNATURE